

## Ateliers Sociolinguistiques (ASL)

Les Ateliers Sociolinguistiques, généralement appelés ASL, visent une plus grande appropriation de l'environnement social, culturel et professionnel par l'amélioration de la maîtrise de la langue française et par un développement de l'autonomie personnelle et citoyenne.

Il existe un [Cadre national de référence ASL \(2016\)](#) 

Sur certains territoires, il existe une note de cadrage spécifique des ASL :

→ [Référentiel des ASL de la Loire](#) (42)

→ [Cahier des charges des ASL de la Haute-Savoie](#) (74)



### # Publics

- Personnes souhaitant gagner en autonomie dans leur vie quotidienne (vie courante, démarches administratives, accompagnement à la scolarité des enfants, projet d'insertion socioprofessionnelle...)
- **Parfois prioritaires, selon les financements demandés par l'association** : personnes de nationalité étrangère en situation régulière et souhaitant s'installer durablement en France ; extra-européens ; signataires d'un Contrat signé avec l'OFII (CIR) depuis moins de 5 ans ; habitants d'un quartier prioritaire de la Politique de la Ville...
- Âgées de plus de 16 ans ou de 18 ans, selon les associations
- Relevant de l'alpha, du post-alpha, du Français Langue Étrangère (FLE) ou du Français Langue d'Intégration (FLI – apprentissage de la langue en immersion avec pour finalité de mieux s'intégrer en France)

### # Objectifs

#### Objectifs généraux :

- Apprendre le français en vue d'accéder à l'autonomie, par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France
- Améliorer ses compétences en particulier à l'oral, afin de pouvoir être autonome dans les différentes situations de communication de la vie courante ; initiation ou renforcement des compétences écrites
- Rompre l'isolement et faciliter l'ouverture et la participation à la vie locale et sociale

#### Objectifs pédagogiques :

- Développer la capacité de communication orale et écrite, en visant a minima le niveau A1.1 du Cadre européen de référence pour les langues (CECR)
- Informer sur les diplômes et/ou tests linguistiques (DILF, DELF, TCF...)
- Possibilité d'accompagner dans la préparation à ces diplômes ou tests

### # Modalités de fonctionnement

- Entrées et sorties selon rythme scolaire (septembre à juin, hors vacances scolaires), mais avec la possibilité dans beaucoup d'ASL d'intégrer un groupe en cours d'année
- Rythme extensif : 4 à 6h/semaine en moyenne (compatibles avec une recherche d'emploi ou un emploi)
- Ateliers collectifs (8 à 15 personnes par groupe), avec possibilités de temps individuels, selon les ASL



**Animation et encadrement :**

- Un intervenant qualifié et expérimenté dans l'enseignement-apprentissage du Français Langue Étrangère
- Possibilité de co-animation avec une équipe de bénévoles accompagnée et formée (en initial ou en continu, en interne ou non...)

**Supports pédagogiques :**

- Supports choisis en fonction des besoins des apprenants et de la réalité de la vie quotidienne
- Mise en place d'un projet pédagogique faisant recours à des outils adaptés (documents iconographiques, presse, supports audio, vidéo, logiciels...)
- Élaboration d'un corpus documentaire et d'un programme pédagogique relatifs à la connaissance et appropriation des droits, des obligations et des règles de vie en France

**Ouverture sur le quartier, la ville :**

- Sorties, visites (se repérer avec un plan, faire des démarches administratives...)
- Participation aux autres activités éventuellement proposées par l'association (sorties familiales, activités adultes, échanges de savoirs...) pour favoriser l'insertion sociale de la personne

**# Spécificités**

Inscription du bénéficiaire dans une logique de parcours personnalisé :

- Sur une démarche volontaire de la personne (pas de prescription requise)
- Un dossier d'inscription par apprenant (temps dédié à leur accueil, suivi des présences)
- Définition d'indicateurs de réussite (ou grilles de progression) sur les aspects linguistiques, l'accès à l'autonomie et la connaissance de la vie en France
- Certaines associations expérimentent des ateliers sociolinguistiques de pré-insertion professionnelle, afin de lever les freins à l'employabilité et initier une dynamique tendant vers l'insertion professionnelle
- L'ASL doit être un tremplin vers d'autres actions de formation telles que : Actions de Formations Collectives de Pôle Emploi, Actions d'insertion socioprofessionnelle, Formations linguistiques complémentaires de l'OFII (A2 ou B1)...

**# Contact**

Pour prendre contact avec des associations portant un ASL, consulter la cartographie des cours de français de la région :

<https://parlera.fr/wp/cartographie-linguistique/>

> Dispositif de formation > « ASL – Actions sociolinguistiques et Actions socialisantes »

**# Pour aller plus loin :**

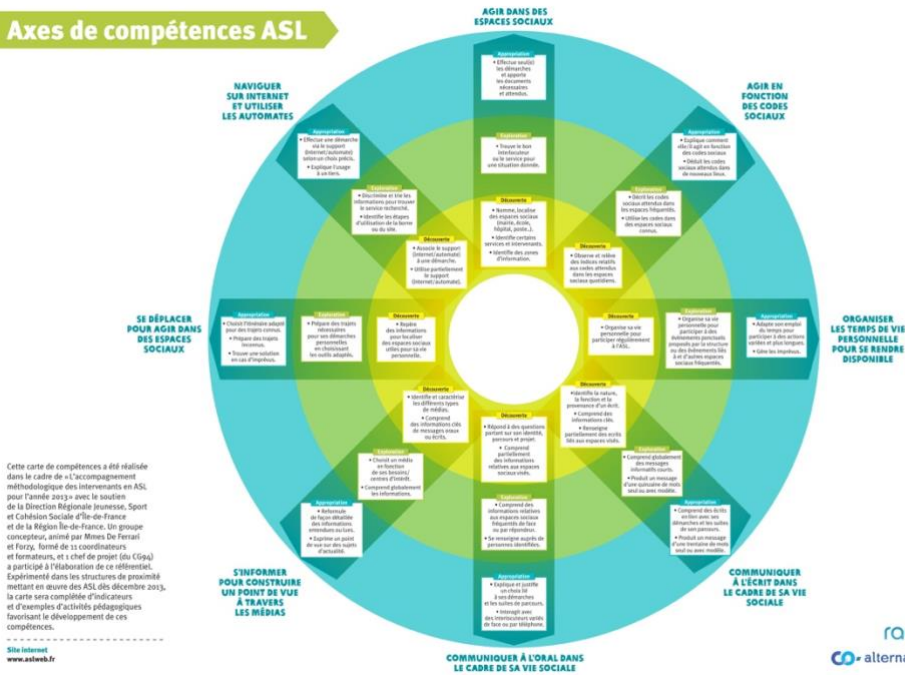
- ⇒ [Guide descriptif des actions socialisantes à composante langagière \(CLP 2004\)](#)
- ⇒ [Référentiel Français Langue d'Intégration \(FLI\)](#)
- ⇒ [Référentiel d'évaluation en FLE de la Cimade](#)

- ⇒ [ASLWEB](#), site de ressources incontournable pour les intervenants en ASL, animé par l'association RADyA

Voir aussi les outils ci-après, réalisés et diffusés par RADyA : les Axes de compétences des ASL et la Charte des ASL



**Axes de compétences ASL**



Cette carte de compétences a été réalisée dans le cadre de «l'accompagnement méthodologique des intervenants en ASL pour l'année 2019» avec le soutien de la Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale d'Ile-de-France et de la Région Ile-de-France. Un groupe concepteur, animé par Mmes de Ferrari et Ferry, formé de 11 coordinateurs et formateurs, et 1 chef de projet (ou Cjog) a participé à l'élaboration de ce référentiel. Expérimenté dans les structures de proximité mettant en œuvre des ASL dès décembre 2019, la carte sera complétée d'indicateurs et d'exemples d'activités pédagogiques favorisant le développement de ces compétences.

Site internet : [www.aslweb.fr](http://www.aslweb.fr)



**CHARTRE DES ASL**

**DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DES ASL**

- Se caractérise par :
  - l'utilisation des espaces sociaux-culturels comme supports des apprentissages
  - une progression en 3 phases : découverte - connaître - exploration - interagir
  - appropriation - faire (seul)
  - un rythme calendaire (événements de la société d'accueil).
- A pour visée l'autonomie sociale et communicative (connaissance des espaces sociaux ; situations de communication orales et écrites ; connaissance des codes sociaux - voir la carte de compétences en ASL). Le projet pédagogique est élaboré en fonction des différents rôles sociaux qu'exercent les publics de l'ASL (locale, parent d'élève, patient, consommateur, citoyen...).
- Induit des objectifs pédagogiques opérationnels et contextualisés travaillés via des mises en situation sur le terrain et l'utilisation de documents authentiques.
- Repose sur une démarche pédagogique active mettant en œuvre à activer les participants, les partenaires et les membres de l'équipe.

**CARACTÉRISTIQUES DES ACTEURS**



**ENGAGEMENT DES ACTEURS**

- L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**
- construit le projet en ASL en tenant compte des compétences de chacun (formateurs-coordonnateurs)
  - est accompagnée pédagogiquement par un référent (formateur expérimenté, coordinateur, etc.)
  - s'engage à se former (en interne, en externe)
  - harmonise et mutualise les pratiques et les outils utilisés en ASL.
- L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE VIS-À-VIS DES PARTICIPANTS DES ASL**
- porte un regard non-discriminant sur les publics quel que soit leur niveau de scolarisation
  - oriente, positionne les publics en fonction de leurs besoins
  - informe les participants sur le projet pédagogique des ASL
  - favorise des activités visant à rendre les participants acteurs de leur apprentissage
  - inclut des activités d'évaluation permettant aux participants de mesurer leurs progrès
  - participe à l'élaboration de parcours à visée d'insertion sociale ou professionnelle (interne ou externe).
- LES PARTENAIRES**
- sont partie prenante du projet pédagogique (choix de certains objectifs d'apprentissage, des moyens mis en œuvre...)
  - co-animent certains ateliers avec les formateurs en apportant informations et supports
  - seront sollicités lors des évaluations de suivi et de bilan
  - contraignent des suites de parcours et/ou des orientations avec l'équipe.
- LES PARTICIPANTS**
- s'engagent à être ponctuels et réguliers pendant la durée de l'ASL.
  - sont partie prenante du déroulement et de l'évolution des ateliers (y compris à l'extérieur).

